



**HAL**  
open science

## Voix, vois, voies, dans la forêt des mots

Éléonore Mavraki

► **To cite this version:**

Éléonore Mavraki. Voix, vois, voies, dans la forêt des mots. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-03658237

**HAL Id: hal-03658237**

**<https://hal.science/hal-03658237>**

Submitted on 4 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Voix, vois, voies, dans la forêt des mots

Eléonore Mavraki

Docteur, Prag à l'Université d'Angers, professeur de français (langue et littérature) au Cufco, professeur d'iconologie et communication à l'ISSBA.

Dans un mouvement allant de l'énonciateur au co-énonciateur second en passant par le participateur, nous tenterons de comprendre ce qui explique le phénomène de reprise des formules, en dehors de tout jeu ou détournement. L'énonciateur, par le détachement aphorisant, peut influencer sur la circulation de fragment de son discours. Pour celui qui l'utilise, dans certains cas la citation est contrainte parce qu'elle est une des conditions de profération de son discours. Mais à côté de ce fonctionnement de révérence existe celui de référence, même si, pour les deux subsiste le mouvement d'exhibition. L'étude d'un texte du moyen âge permettra d'analyser la voix du participateur et d'interroger l'unité du discours dans lequel s'insère la citation pour mieux cerner son efficacité de la citation en mode trivial.

This article aims at understanding the process of quoting common sentences, outside any ironic use. We will examine the cooperation between the quoted one, the quoting one and the reading one, to understand what is considered as a good quotation and what is regarded as a low one, to see what strength lies, nevertheless, in the latter.

citation, valeurs, proverbes

quotation, values, proverbs

« ...Donner un sens plus pur aux mots de la tribu »

Apprenant à parler, le petit enfant répète le plus souvent les énoncés qu'il entend, sans toujours les comprendre. De là découlent ces énoncés inconscients de l'apprenti forgeron de phrases ou cette situation dramatico-comique d'un Perceval importunant une jeune fille et utilisant, pour se justifier les propos de sa mère –tronqué de la partie la plus importante qu'il n'a pas retenue<sup>1</sup>. On pourrait penser qu'en grandissant cette utilisation de la forme de l'autre s'effacerait, qu'enfin maître de notre discours nous nous efforcerions de gommer ces emprunts; que nous aurions tellement assimilé ce discours étranger qui nous constitue, que les éclats de phrases fondus au creuset de notre expression seraient méconnaissables. Or nous avons pourtant tous connu ce moment de flottement de l'énonciation, où vient prendre place, de façon presque parfaite, attendue, un fragment, un mot, une expression, dont la nature empruntée est selon nous transparente pour notre interlocuteur.

Une des difficultés de l'appréhension de ce phénomène est la diversité de ses modes de réception, de l'incompréhension à l'ironie en passant par l'admiration et la connivence. Or, si l'on excepte le processus de sidération recherché par la citation savante, argument d'autorité, il semblerait qu'il y ait les bonnes citations et les mauvaises<sup>2</sup>, certaines se voyant même parfois refuser ce statut.

Déjà Molière dans *Le Malade imaginaire*, puis Flaubert dans *Madame Bovary* ou *Le Dictionnaire des idées reçues*, raillaient l'emploi de sentences latines cuistres, fantômes d'une culture et d'une réflexion absentes. Le caractère automatique de ces citations sans âme alimentaient leur verve comique ou ironique. Des romanciers comme Orwell ou Huxley ont mis en scène cette situation en dénonçant la violence de ce blocage apparent du langage qui fait répéter répéter « Quatre patte oui, deux pattes non<sup>3</sup> », ou « *A gramme in time saves nine*<sup>4</sup> » à une masse soumise.

<sup>1</sup> Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, Paris, Gallimard, 1994, « La Pochothèque », p. 433, vers 645 à 677.

<sup>2</sup> Ainsi les auteurs de *Droit de citer* considèrent que « réciter ou reprendre bêtement des bouts de phrases archi-connes, des lieux communs, parler dans une langue de bois, reproduire des clichés tout faits, sans y ajouter de nouveaux sens, sans y mettre du sien, c'est plutôt tuer la circulation du sens : nous ne dirons pas qu'il s'agit là de citation. », p. 12.

<sup>3</sup> « *Four legs good, two legs bad* », George Orwell, *Animal Farm*, Londres, Longman, 1991, p. 34.

<sup>4</sup> Aldous Huxley, *Brave New World*, Londres, Longman, 1991, p. 74. Huxley détourne d'ailleurs le proverbe « *a stitch in time saves nine* ».

Mais où, précisément se situe la limite ? Ce point permettrait peut-être de distinguer deux sortes d'énoncé : les autonomes, de types proverbes, slogans publicitaires, ces « formules »<sup>5</sup> comme les appelle Dominique Maingueneau, que l'on pourrait à plus d'un titre qualifier de triviaux — étymologiquement qui est au carrefour — et les autres. Quand la reprise se fait-elle « bêtement » ? Et pourquoi alors l'utilisons-nous, bien que conscients de leur aspect de « verroterie »<sup>6</sup>. Les manipulations plus ou moins ironiques de ces fragments communs, ont déjà fait l'objet d'excellentes études comme celles de D.Maingueneau ou G. Lugin<sup>7</sup>. Mais nous aimerions comprendre le mécanisme dans son fonctionnement le plus simple -avant qu'il n'y ait subversion. D'où nous vient cet amour de la servitude, qu'est-ce qui explique la fortune des slogans ?

Dans un mouvement allant de l'énonciateur au co-énonciateur second en passant par le particitateur<sup>8</sup>, nous tenterons de comprendre ce qui explique ce phénomène. L'énonciateur, par le détachement aphorisant<sup>9</sup>, peut influencer sur la circulation de fragment de son discours. Pour celui qui l'utilise, dans certains cas la citation est contrainte parce qu'elle est une des conditions de profération de son discours. Mais à côté de ce fonctionnement de révérence existe celui de référence, même si, pour les deux subsiste le mouvement d'exhibition. L'étude d'un texte du moyen âge permettra d'analyser la voix du particitateur et d'interroger l'unité du discours dans lequel s'insère la citation pour mieux cerner son efficacité en mode trivial.

## Pré-texte de la citation

Nous ne rappellerons pas le statut ambigu de la citation, les éloges et les blâmes dont elle a fait l'objet. Nous ne reprendrons qu'une seule critique, celle de mettre à mal l'unité de l'œuvre, parce qu'elle interroge sa nature même. Du point de vue de l'œuvre vue comme un tout elle se comprend, mais il s'agit avant tout d'une rencontre : on va vers l'autre, ce qu'il a écrit ou dit. On peut voir dans ce travail de sélection du texte d'un auteur la trace d'une collaboration avec celui-ci. Aussi voir dans la citation un « organe découpé »<sup>10</sup> c'est ne pas tenir compte du fait qu'à certains endroits du texte, l'emploi du présent de vérité générale, le recours au parallélisme ou à l'antithèse manifeste la mémoire de l'auteur des énoncés sentencieux antérieurs. La façon dont il concentre son expression, la surasserte comme l'a décrit D.Maingueneau<sup>11</sup> — et c'est particulièrement le cas dans les tragédies classiques où il s'agit de frapper le spectateur — fonctionne comme un système de pointillé, marquant déjà certains passages comme « aphorissables », bons à prélever, ne demandant qu'à quitter l'œuvre matrice pour circuler

Ce qui pousse les auteurs, depuis l'âge moderne à utiliser cette voix, semble précisément la pratique éditoriale séculaire d'élaboration personnelle ou de publication des lieux communs, morceaux choisis, qui nous a habitué à cette esthétique du fragment hyper-signifiant. Les recueils de « lieux communs », réutilisables dans un discours à venir, se voulaient utilitaires. Leur élaboration depuis l'époque alexandrine, en passant par la Renaissance<sup>12</sup>, témoignait de cette reconnaissance, à certains moments du texte, et ces moments sont rares, d'une qualité particulière d'adéquation entre fond et forme. Elle permet à l'énoncé de survivre hors de son contexte parce qu'il a assez d'énergie pour cela - en résumant, la pensée d'un auteur— ou plus exactement ce que l'on en a compris. La

---

<sup>5</sup> Dominique Maingueneau, « De la Surassertion à l'aphorisation », in *Dans la Jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Lopez-Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Laurence Rosier (éds), Presses de l'Université de Cadix, Cadix, 2006, pp.359-368, p. 359.

<sup>6</sup> Antoine Compagnon, *La Seconde main ou le Travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979, p. 150.

<sup>7</sup> Lopez-Muñoz, J-M, Marnette, S. & L. Rosier (éds). *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 2006.

<sup>8</sup> Dominique Maingueneau, « Hyperénonciateur et particitation », 2004, *Langages* n° 156, p.111-126.)

<sup>9</sup> « De la Surassertion à l'aphorisation », in *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Lopez-Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Laurence Rosier (éds), Presses de l'Université de Cadix, Cadix, 2006, pp.359-368. p. 359

<sup>10</sup> « Lorsque je cite, j'excise, je mutile, je prélève ». Antoine Compagnon, *La Seconde main ou le Travail de la citation*, pp.17-18.

<sup>11</sup> Dominique Maingueneau, « De la Surassertion à l'aphorisation », p.360.

<sup>12</sup> Jusqu'au recueil individuel, datant du 19ème siècle, que nous a présenté D.Maingueneau lors de ce colloque.

publicité est alors l'exemple du discours dans lequel ce procédé de production d'énoncés passerelles est poussé à son paroxysme, puisque sa fonction est précisément d'être mémorisée.

Ainsi la « dégradation »<sup>13</sup> de l'acte de citer, le « tableau de chasse », sont en grande partie le reflet de l'illusion du lecteur ou de l'auditeur qui n'a pas vu l'auteur prendre la pose, comme ces « photos volées » avec l'accord de la célébrité. D'une certaine façon alors, s'il est cité c'est que le texte a fonctionné comme prévu par son auteur<sup>14</sup>.

Que celui-ci souhaite que l'on se saisisse de son texte semble naturel. Ce qui l'est moins est notre collaboration. Une première interprétation de leur réutilisation est que, ciselées, prêtes à l'emploi ces formules sont un effet de style. Mais ce qui semble vrai de la citation latine dans la prose du 19<sup>ème</sup> siècle, paraît moins évident de ce qui est considéré comme trivial et - dans notre esthétique moderne- bon marché, donc sans valeur comme le proverbe ou pire encore le slogan publicitaire. Le caractère esthétique semble alors s'effacer devant l'aspect humoristique<sup>15</sup>. Faut-il pourtant voir une différence d'essence entre la citation dans un contexte érudit et la citation triviale ?

## Citer c'est payer

Je propose ici une communication sur le phénomène de la citation. Si je ne recours pas moi-même à ce procédé on risque de m'accuser de ne pas m'être documentée. C'est la même situation qui présidait à l'élaboration des recueils de citation de l'Antiquité ou du Moyen- Âge : sur un point donné certaines citations étaient attendues — condition nécessaire mais non suffisante pour que le discours soit considéré comme sérieux.

Citer donne une légitimité à mon propos en garantissant que j'ai étudié la question. Problème : ce que je viens d'écrire me rappelle un texte écrit par un autre mais je ne sais plus qui. Un vertige me saisit alors. Je fouille dans la forêt de mes lectures, sans pouvoir localiser le chemin-source. Je sens bien, pourtant, que, ce raisonnement, je l'emprunte à nouveau, il existait avant cet instant. Et ce défaut d'identification risque d'entacher le crédit de mon propos. Si ma mémoire ne peut nommer ce que j'emprunte, qui sait si je ne pille pas de bonne foi ? Il s'agit donc, d'abord, de reconnaître ses limites : je ne suis pas la première sur ce champ, d'autres que moi ont abordé ce point, ont dit, et bien dit, ceci et je manque à mon devoir de mémoire. Je ne peux plus oublier « hardiment » comme le recommandait Montaigne<sup>16</sup> parce la moderne notion de propriété intellectuelle me l'interdit. L'ethos actuel de l'orateur scientifique se constitue en grande partie autour de la citation ou de la mention d'autres auteurs, garants à la fois d'un travail de recherche bibliographique — et la longueur de celle proposée par le groupe Ci-dit aux participants de ce colloque est un exemple de l'exigence de ses membres —, et d'une certaine honnêteté intellectuelle. D'où mon soulagement quand je retrouve cette phrase dans *Le Pouvoir des bibliothèques* « le travail intellectuel présuppose que l'on se réfère à tout ce qui a déjà été écrit sur le sujet, que l'on mobilise les connaissances archivées dans le livre » puisque « la connaissance est cumulative »<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> Antoine Compagnon, *La Seconde main ou le Travail de la citation*, p.19

<sup>14</sup> Il existe naturellement aussi un fonctionnement ironique de la citation qui prélève un fragment du discours de l'autre pour, par la répétition, le retourner contre lui. Des émissions satiriques comme *Les Guignols de l'Info* ont couramment recours à ce procédé, reprenant par exemple « à l'insu de mon plein gré » expression d'un cycliste contrôlé positif sur le tour de France. De même, sur les forums, certains contributeurs utilisent comme signature une déclaration avec laquelle ils sont en désaccord.

<sup>15</sup> Gilles Lipovetski « La Société humoristique », *L'Ere du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, « Folio essai », 1983, p.69.

<sup>16</sup> Les compilateurs du Moyen Âge ou de l'Antiquité n'avaient pas les mêmes scrupules parce que le statut de l'écrivain, ce qui était exigé de lui, était différent. Montaigne n'a pas notre souci d'indication systématique des sources : la citation latine n'est pas introduite, isolée par un paratexte, elle s'insère dans le flux du discours, distinguée seulement par l'italique et le retrait. Voltaire, quant à lui, n'hésite pas à accoler dans l'article « Bien, souverain bien » de son *Dictionnaire philosophique*, deux citations d'Horace qui ne sont pas issues du même texte.

<sup>17</sup> Christian Jacob, « Lire pour écrire : navigations alexandrines » pp. 47-83 in Marc Baratin et Christian Jacob, *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Bibliothèque Albin Michel, 1996, « Histoire », p. 70.

Plus curieux, même si j'arrive à telle ou telle conclusion par mes propres moyens intellectuels, le jour où je la rencontre chez un de mes prédécesseurs - c'est-à-dire quelqu'un qui l'a énoncé publiquement avant moi- je dois l'indiquer. Non que je veuille recourir à un argument d'autorité- ceci était valable autrefois, beaucoup moins de nos jours où l'originalité est saluée- et je peux être contrariée que ce que je croyais original ait déjà été pensé et surtout exprimé publiquement, parce que je ne suis plus légitime pour l'énoncer en mon nom. Il faut rendre à César ce qui lui appartient, même si on ne le lui avait pas pris. La citation est alors contrainte : reconnaître le travail d'autrui est le tribut à payer pour être reconnu soi-même. Ainsi dans un texte sur l'autobiographie on s'attend, depuis 1971 à trouver la définition, devenue canonique, de Ph.Lejeune soit *in extenso*, soit comme l'objet d'une allusion, fût ce pour la contredire ou la compléter. Ce souci de rigueur et de chronologie aboutit à des énallages savoureux lorsqu'un auteur, comme Ph.Lejeune lui-même l'a fait en 1980 et surtout en 2005, reprend un des ses propres concepts, terme ou raisonnement, et qu'il doit renvoyer en notes à un texte qu'un lui-même antérieur a produit, parce que ce dont il est question n'est plus seulement le sien, mais sa vocation à être adopté par tous depuis qu'il a été exposé<sup>18</sup>. S'il ne va pas le plus souvent jusqu'à recourir aux guillemets, la note de bas de page signale néanmoins l'emprunt. Il y a inscription de la temporalité, des diverses strates de réflexion qui aboutissent à ce discours<sup>19</sup>.

## Vois de quel(s) bois je me chauffe...

...Semble dire la citation. J'y exhibe alors ce qui me compose, de quelle pâte langagière je suis faite, mes références. Le tissage, la bigarrure du discours, ce jeu de piste me permettent d'exploiter toutes les facettes de ma personnalité, de mes connaissances, de mes compétences, et paradoxalement de mieux m'exhiber comme sujet complexe, la citation constituant, un détail de mon autoportrait<sup>20</sup>. Je ne fais pas mon miel, je montre les pollens différents, d'origine certifiée. La citation triviale, que nous écartions, tout à l'heure, procède aussi de ce mouvement de mettre à jour ce dont je suis fait de m'inscrire dans un discours doxique. J'étales ce qui m'a construite ce qui fait partie de moi mais est transmissible, la part d'une expérience dans laquelle l'autre peut aussi se reconnaître. L'utilisation de la citation constitue *de facto* une communauté autour du bien emprunté qui circule : auteur premier, énonciateur second parfois participateur, co-énonciateur, se retrouvent autour de cette dépouille. L'utilité première semble être la sélection du lecteur idéal, celui qui pourra comprendre la citation<sup>21</sup>. Mais ce procédé ne fait que renforcer ceux déjà mis en place par le choix du vocabulaire par exemple. Je m'assure que nous venons bien du même monde. Dans le meilleur des cas la citation tend au lecteur un miroir dans lequel il peut aussi se voir. La citation est une façon pour le locuteur de se décrire et de dessiner également la figure du co-énonciateur : les deux actants se retrouvent alors dans l'ombre- ou plutôt pour eux la lumière- projetée par la citation d'un tiers

Mais revenons à la citation triviale : le mépris dont elle fait l'objet s'explique alors parce qu'elle ne jouerait précisément pas son rôle de filtre. Trop répandue, elle ne permettrait pas de sélectionner un destinataire particulièrement lettré et trahirait un manque de culture. Pourtant un ressort du comique de mot est l'incompréhension ou l'absence de maîtrise de cette phraséologie par un

---

<sup>18</sup> Sans compter, comme l'a rapporté l'une des participantes à ce colloque, qu'il doit parfois revendiquer comme sien des concepts comme « le pacte autobiographique », dont le succès et la circulation sont tels qu'ils ont acquis une existence autonome et ont fait oublier leur auteur. Lors d'une conférence en 2005, Ph. Lejeune aurait lui-même expliqué devoir se citer pour couper cours au discours de ceux qui lui affirmaient, sans le reconnaître, que « Lejeune avait dit que... ».

<sup>19</sup> Une autre fonction de la citation dans le contexte universitaire, comme l'a rappelé l'un des participants à ce colloque est la nécessité d'être cité, fût-ce de façon contradictoire, pour être reconnu grâce aux classements bibliométriques. Ceci, dans le contexte actuel de classement pourrait m'inciter à citer celui qui me citera, en omettant celui auquel je m'oppose pour qu'il n'en bénéficie pas. Peu éthique, ce mécanisme illustre le caractère social de la citation. A terme, cela pose évidemment le problème de l'intellection du contexte et de la rigueur du discours qui se doit, en principe de considérer, explicitement les arguments opposés, et revient à néantiser ses adversaires.

<sup>20</sup> « La citation fait partie des mécanismes qui rendent manifeste la part de l'autre dans ce que nous disons nous mêmes. », Marie-France Chambat Houillon et Anthony Wall, *Droit de citer*, Bréal, 2004. p. 40.

<sup>21</sup> Comme l'ont analysé A. Compagnon ou les auteurs de *Droit de citer*.

individu — peu cultivé ou étranger — incapable de maîtriser ce qui semble aller de soi. La citation triviale manifeste donc une certaine aptitude énonciative comme la définit Claude Hagège<sup>22</sup>. Que disqualifie-t-on alors ? Une culture commune, trop commune ne nécessitant pas un travail d'acquisition — par la lecture en particulier — et de mémorisation. Une sorte d'innéité du langage s'opposant à l'acquis. Une culture, que nous n'aurions pas choisie, qui à la différence de l'autre, n'aurait pas été « cultivée » mais dans laquelle nous serions immergés. Mais à ce compte ce qui « traîne partout » n'a pas une définition stable. A moins que je ne la complète pas « perseverare diabolicum », « Errare humanum est » semblera aussi trivial à des enseignants de lettres classiques que « L'erreur est humaine » à des interlocuteurs ayant fait assez de latin pour reconnaître le latinisme, « Tout le monde peut se tromper » au reste de la population ou « Nobody's perfect » pour les cinéphiles ou les fans de Gainsbourg. Il n'y a pas de citation triviale mais seulement de mode trivial de la citation qui dépend du contexte. Si le seul intérêt de la citation résidait dans cette fonction sociale de discrimination de l'auditoire, le reproche concernant ce mode serait fondé puisqu'il établirait une connivence bon marché. Sa vanité serait d'autant plus ridicule qu'il serait la marque d'une inféodation à un discours dominant.

## La continuité paradoxale du discours

L'une des idées les plus évoquées en effet lorsque l'on réfléchit sur la citation c'est celle, *a priori* évidente, de dépossession du langage. Est-ce aussi simple ? Dans le cas de la citation spontanée, cette expression « toute faite », ne s'emboîtent-elles pas parfaitement dans mon discours ? N'est-ce pas précisément pour cela que, dans un premier temps, ces mots me viennent ? Si je me dépouille, en apparence, de moi n'est-ce pas plutôt parce que je choisis de communiquer autrement et que, à ce moment là, l'enjeu de mon expression ne se situe plus dans l'invention d'une forme nouvelle, mais dans une conjonction affichée de ce qui me précède et de ce qui est.

Pour certains auteurs il faudrait distinguer les proverbes issus de « la pesée d'une expérience collective qui nous a fait céder de l'intervention doucement persuasive d'une autre personnalité déclenchant fraternisation »<sup>23</sup>. Ceci reviendrait à considérer que l'auteur de la citation est premier par rapport à elle, or, dans notre souvenir l'inverse ne se produit-il pas souvent ? Ecarter ce qui ressort de la phraséologie semble peu logique. Il est difficile de tenir pour monophoniques la voix de l'auteur connu et son énoncé répété si l'on considère tous les relais qui sont susceptibles de nous les avoir fait entendre.

Parle-t-on d'une voix unie quand on cite ? Se pose à cette occasion, la question de la bigarrure, puisque ce système de citation peut rompre la continuité linguistique du discours et suppose un certain bilinguisme, l'emprunt d'une langue autre. Qu'est-ce qui garantit alors sa cohérence ? Le locuteur, certes, dont il reflète la diversité. Ainsi je m'adresse à vous dans la langue qui semble le mieux convenir — celle que je maîtrise et qui est celle du public que je vise. Le chercheur actuel doit dans notre pays faire souvent le choix, lors des appels à contribution entre rédiger en français ou en anglais, en fonction d'une stratégie auctoriale et éditoriale. Passons sur ces enjeux. Mais une fois cette langue choisie, pas question, en principe d'en changer. Or, la preuve que le langage fonctionne d'une façon particulière au moment de la citation, c'est la possibilité de passer à une autre langue comme je l'ai fait précédemment.

Prenons un exemple qui peut sembler un peu en marge de notre sujet : dans un exemplaire anglo-normand de la Bible, dans un texte écrit en ancien français, qui se veut traduction en langue vernaculaire, apparaissent des fragments en latin. Alors qu'il traduit l'épisode de l'Annonciation, il y a passage sans transition du français à la salutation de l'ange : « *Ave Maria gratia plena, dominus tecum/ Ecce ancilla domini. Fiat mihi secundum verbum tuum* »<sup>24</sup>. La raison en semble fort simple : le fragment rappelle en partie la prière, bien connue à l'époque, qui ne nécessite pas de traduction

---

<sup>22</sup> Claude Hagège, « L'énonciatif au cœur de la langue », *Le Signe et la lettre Hommage à Michel Arrivé*, Paris, l'Harmattan, 2002, pp. 241-254, p. 249.

<sup>23</sup> Louis Massignon, *Parole donnée*, Paris, Union générale d'édition, 1970, p.436, cité par A. Compagnon, p.23.

<sup>24</sup> *The Anglo-Norman text of the Holkham Bible picture Book*, édité par F.P. Pickering, Oxford, Blackwell, (Circ 1330), 1971, p. 19.

parce qu'il est avant tout texte à répéter, objet de profération - au point qu'il apparaisse dans des tableaux contemporains et du siècle suivant<sup>25</sup>. De même les refrains des chants sont repris tels quels avec « *Gloria in excelsis deo et in terra* » et « *Te deum laudamus* »<sup>26</sup>. Le choix de l'auteur est alors de citer plutôt que de traduire, parce qu'il sait qu'il renvoie à un énoncé connu de son lecteur, qui fait partie de sa vie quotidienne. Traduire reviendrait à rompre avec cette expérience puisqu'au 14<sup>ème</sup> siècle la messe est dite et chantée en latin. A la continuité linguistique superficielle qui unifierait par la langue mais singulariserait l'oeuvre, il préfère une cohérence à un macro-niveau avec l'univers de représentation de sa communauté de communication. Il crée ainsi une autre forme de cohésion, garantissant la place de son texte dans un ensemble signifiant bien plus large. Ce choix se justifie pleinement : il ne s'agit pas d'un travail de philologue mais de mise en circulation du sens de la Bible auprès du plus grand nombre de lecteurs. Ce qui compte alors, paradoxalement, est moins le sens que le propos :

Mon discours peut donc s'émailler de fragments latins, anglais, grecs, tout le monde trouvera cela parfaitement acceptable, précisément parce que le caractère hétéro-linguistique de ces énoncés — figés par l'usage, admis comme sans équivalents — n'est pas de mon fait, — ce qui serait l'indice d'une inquiétante schizophrénie — et n'est pas plus sensible que si je citais dans ma langue. Ces énoncés sont, en réalité, plus facilement compréhensibles que d'autres énoncés, inconnus dans ces mêmes langues, voire que mes propres énoncés dans la langue mienne. Si l'on préfère dire « *Qui va piano, va sano* » plutôt que « Qui veut aller loin ménage sa monture », c'est que le caractère étranger du premier est tout relatif, précisément parce qu'ils sont assimilables à des unités linguistiques de base.

C'est là que réside l'efficacité de cet énoncé : la pensée vole sur la formulation préexistante par un mouvement d'accélération, avec les guillemets comme bretelles d'accès. Lorsque je parle j'enchaîne les unités linguistiques, je fais une phrase en accumulant et organisant des éléments basiques, que je sélectionne en fonction du sens et de la grammaire. Or, le lieu commun, le slogan, le proverbe, qu'est-ce sinon un énoncé complexe fonctionnant comme un des constituant de base ? L'énoncé pré-existant permet une rapidité, une fluidité dans l'énonciation, qui s'oppose à ces moments où, forgeant une nouvelle expression ou lui donnant un sens particulier, l'auteur doit prendre le temps d'expliquer, de rectifier, de préciser. Énonciatrice ou co-énonciatrice, avec la citation en mode trivial, je ne me focalise pas sur l'énoncé pour le formuler ou le déchiffrer mais sur sa résonance, puisque je l'anticipe. Ce qui change c'est l'intensité, le régime de la voix. Je ne perds pas ma voix dans l'isoloir, mon bulletin de vote pour être identique aux autres de la pile, ne m'en permet pas moins d'exprimer mon choix par le biais d'un signe commun — mais pour qu'il y ait communication n'est-ce pas là une condition essentielle ? Ce qui est commun, pour n'appartenir en propre à personne, peut néanmoins devenir mon bien, je peux me l'approprier, m'y reconnaître, l'investir d'une partie de moi. Il y a une part d'exhibition mais également de remotivation de l'utilisateur à l'inventeur. Le participant invente, en effet, la citation, au sens archéologique du terme. Je rejoins celui que je cite, quelqu'un d'autre qui m'accompagne, me souffle, me soutient, j'emprunte le même passage. Il y a une fonction véhiculaire de la citation, décharge d'intensité, énergie qui vient d'ailleurs et prend le relais de mes forces propres et permet de transporter l'idée.. Et ce d'autant plus que ces énoncés sont le plus souvent coupés de la situation d'énonciation. Surtout je fais résonner des mots, des expressions que j'ai pu apprendre, mais qui cessent, littéralement, d'être lettres mortes. Ce qui encomrait ma mémoire, gravé par la force de l'habitude, celle de la répétition publicitaire ou de l'apprentissage par cœur, je ne le subis plus, je me l'approprie et en suis le démiurge puisque c'est par moi qu'il est proféré. Si je ne le crée pas, du moins je le fais exister en le transmettant. Ce qui était jusqu'alors archivé, je le remotive, lui donne mon souffle, le ramène à la vie. Cette convocation d'une autre voix, mise en suspens de ma propre subjectivité comme telle, a un effet choral, d'amplification. Au fil des siècles le nombre de voies partant de cet énoncé peut même le transformer en un carrefour extrêmement fréquenté Un même

---

<sup>25</sup> On en voit des exemples dans, *l'Annonciation* de 1344 d'Ambrogio Lorenzetti, *L'Annonciation* de Cortone de Fra Angelico (1433) ou celle du Maître de Liesborn (1470).

<sup>26</sup> *Holkham Bible picture book*, édité par F.P Pickering, 1971, Oxford, B. Blacwell, p. 22.

énoncé change alors de statut. Ainsi « Dieu fait bien ce qu'il fait » reflet de la querelle sur la Providence au 17<sup>ème</sup> siècle, début du « Gland et de la citrouille » de La Fontaine, mais également traduction d'un texte de Rodigast mis en musique par Bach, semble si peu littéraire à Chateaubriand qu'il n'utilise pas les guillemets dans les *Mémoires d'Outre tombe*<sup>27</sup>. Il y a donc deux fonctionnements, le trivial et celui de l'allusion. Le régime allusif plurivoque de la citation tisse des liens avec d'autres textes et constitue une strate dans un feuilleté de l'énoncé et le régime trivial univoque « du bon sens des nations ». Même s'il y a toujours un effet de concision de la citation, la première utilisation est faite de manière plus dense. La subversion suppose pour être comprise mémoire et réflexion chez le destinataire.

## La constitution d'un espace commun : croisement de voies

Si en effet la citation ouvre sur un autre monde, qu'elle permet d'évoquer de façon parallèle — et ce parallélisme est matérialisé dans les éditions du seizième ou du dix-septième siècle, où, dans la marge, est cité l'original latin ou grec qui irrigue la pensée développée au centre en français —, co-existant à mon propre discours, la citation triviale a bien une place centrale de nœud, de carrefour, place publique de circulation. Elle donne une dimension supplémentaire à un énoncé qui cesse d'être l'expression supposée pure de ma subjectivité et rejoint la communauté des représentations. La relation triangulaire ne va en effet pas uniquement vers l'auteur cité mais aussi vers un destinataire idéal pour lequel la citation a la même valeur. Lors de la citation triviale on peut se demander s'il n'y a pas pour le locuteur comme pour le co-énonciateur, suspens d'une pensée autonome et accélération par intégration d'un noyau à la fois léger (formulation déjà connue, ne posant pas de problème de compréhension) et dense (fragment d'une pensée doxique déjà ancrée). *Nolens volens*, voilà le destinataire amené à héberger une pensée générale. Même si, à titre personnel il la récuse, une de ses forces réside dans son caractère consensuel pour une partie puisque la citation en mode trivial peut bénéficier de l'effet de simple exposition qu'a décrit Robert Zajonc<sup>28</sup>. Dans un premier temps l'impression qu'elle produit est positive, en raison de son caractère familier. C'est pourquoi citer son adversaire, ses formules est si dangereux parce que cela ne fait qu'ancrer davantage ces énoncés. Et qu'ils peuvent finir par venir spontanément sous notre langue même si consciemment nous nous y opposons, même si nous ne partageons pas le point de vue.

La citation réussie constitue un point de contact privilégié avec le co-énonciateur, un de ces rares moments où les deux parties savent de quoi elles parlent. A rebours d'un Mallarmé qui souhaitait « rendre un sens plus pur aux mots de la tribu », celui qui cite en mode trivial ne cherche pas à dégager le signifiant de sa gangue de connotations. Le « jeu » de la citation est dans la mécanique du langage qui permet à l'auditeur attentif de prévoir la suite — précisément parce que la phrase est stéréotypée — et que, d'une certaine manière on attend de lui qu'il pense à la même phrase, avec l'espoir que ce signifiant commun, connu, le fera vibrer sur la même longueur d'onde, précisément parce qu'il n'y a aura pas la difficulté du déchiffrement. Quand la citation est connue nous savons que notre co-énonciateur, au sens le plus fort du mot, pourra la reprendre de concert avec nous. Par un signifiant identique, nous espérons former une communauté de pensée — penser à la même chose en même temps—, puisque logiquement au début de notre énoncé le lecteur doit pouvoir anticiper la fin comme dans ces concours antiques<sup>29</sup> décrits par A. Compagnon. D'une certaine façon c'est la captation à son plus haut degré puisqu'elle est déjà présente dans l'esprit de mon interlocuteur. Dans le cadre d'une coopération maximale et d'un partage d'une même *doxa*, et donc d'un usage non subversif, la citation en mode trivial verrouille le sens de l'énoncé.

---

<sup>27</sup> François René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Librairie générale française, 1973, (1848) « Le Livre de poche », p.76.

<sup>28</sup> Robert Zajonc, "Attitudinal Effects of Mere Exposure". *Journal of Personality and Social Psychology* 9, 1968, p.1-27. Néanmoins au delà d'un certain nombre de répétitions, il y a un phénomène de rejet. Ceci explique sans doute aussi la condamnation de la citation en mode trivial par ceux qui sont le plus exposés au discours – qu'ils l'entendent, le lisent ou l'écrivent.

<sup>29</sup> Antoine Compagnon, *La Seconde main ou le Travail de la citation*, p.365.



La virulence de la condamnation des citations en mode trivial est donc proportionnelle à la force de ce mécanisme affectif de la citation, et s'explique par le fait qu'il est mis au service d'une doxa que l'on ne partage pas, en particulier celle d'une classe dominante.

## Conclusion

La citation triviale fonctionne certes comme lien de sociabilité. Mais elle réalise surtout un des fantasmes de la communication entre les hommes : se comprendre à demi-mots, se retrouver sur un énoncé, attendu par l'autre comme dans le fantasme de la télépathie.

Le langage doit permettre aux hommes de communiquer en dépassant l'expérience individuelle qui nous construit chacun, nous donne une vision du monde singulière — ce qui fait que deux jumeaux hétérozygotes mêmes élevés ensemble ne sont pas interchangeables. Il propose ce qui doit être des invariants dans l'identification des choses, illusion bien sûr puisque, là encore, les mots ne nous sont pas transmis dans le même contexte qui les a colorés, qui a subtilement apporté une connotation idiosyncrasique, entre autres parce que ce ne sont pas les mêmes textes oraux ou écrits — en particulier à notre époque laïque — qui nous les ont fait découvrir, mais une variété étourdissante de médias. Ce sont ces énoncés qui ont fait de nous un être parlant et qui ont modelé notre forme de langage, voire une partie de nos schémas de pensée. Ceci peut paraître à des niveaux divers et l'intertextualité en est un des indices. Le phénomène de la citation est le moment où affleure, remonte, de la manière la plus identifiable, ce matériau. Mais il serait faux de croire que cette sauvegarde de la forme, que cette pérennité formelle en fasse un morceau mal digéré, c'est plutôt, pour celui qui ne prétend pas être un artiste, à forger par ses propres moyens son expression, — un instant de grâce où il est en accord non seulement avec l'idée, mais avec la forme, et où les deux deviennent solidaires — réalisant au moins fantasmatiquement ce langage absolu, d'avant Babel où la pensée s'exprimant de façon transparente, correspondrait à son énoncé.

Quand l'énoncé que j'emploie est commun, je peux espérer qu'il éveille les mêmes pensées chez mon lecteur, et quand il ne l'est pas je lui fournis de quoi me retrouver, nous retrouver — l'auteur de la citation et moi qui la reprends — sur cette voie déjà tracée, aménagée. Le mécanisme de base — accélération, plaisir affectif — reste le même que je dise « Parce que je le vaux bien », « *Timeo Danaos et donas ferentes* » ou « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ». Ce qui change, c'est le choix de l'univers et du destinataire convoqués. De la même façon que mon vocabulaire et ma syntaxe s'adaptent à une situation précise de communication, la citation, qui fonctionne comme unité de base, est sélectionnée selon un cadre précis. Rejeter les citations faites en mode trivial, refuser de considérer leur utilisation comme participant d'un phénomène plus général, masque mal un jugement de valeurs qui disqualifie un certain type de discours comme n'étant pas bon à dire. Que toutes les citations ne soient pas porteuses d'une complexité conceptuelle équivalente, ou plutôt ne soit pas l'émanation d'une culture exigeante, certes : de même « ordinateur » paraît d'un emploi plus courant et d'un sens plus simple d'accès, que « métonymie »... Quoique le premier soit relativement récent et nécessite pour être compris d'appartenir à la société moderne... S'il n'y a pas d'information, le proverbe nous « informe » bien au sens étymologique de « former dans l'esprit ». Je ne lis plus l'énoncé seulement avec mon intellection. Plus qu'un texte, j'évoque un univers, une situation, une impression -et non un simple contexte intellectualisé-, c'est la résurgence du ressenti.

Un énoncé n'est pas par nature trivial. La trivialité est fonction de l'usage. Si, en mode universitaire, la citation a une fonction didactique ou d'allégeance, la citation en mode trivial suppose une égalité entre locuteur et co-énonciateur. En dehors de son caractère social, l'essentiel de sa fonction est dans son univocité. Il y a bien citation par le figement et l'hétérogénéité relatifs de la formule. Elle manifeste un plaisir d'appropriation, permet l'accélération de la communication et doit verrouiller le sens de l'énoncé. Ce qui est cité fonctionne comme une unité de base, comme un stimulus unique pour le co-énonciateur. Faisons de la métaphore pour jeune fille, comme disait Giraudoux. Dans la ténébreuse et embroussaillée forêt du monde, les mots de la tribu ont percé des sentiers pour atteindre certains objets ; les citations constituent de courtes voies expresses qui ne permettent pas toujours d'atteindre leur but mais nous assurent de ne pas rester seuls. Il faudrait alors distinguer deux fonctionnements de la citation, correspondant à deux types de discours. L'un

cherche à atteindre l'objet quitte à s'éloigner des sentiers battus et à élaborer un itinéraire bis, l'autre fût-ce au prix de compromission sur l'idée, préfère s'assurer qu'il embarquera son co-énonciateur dans son voyage.

ANONYME *Holkham Bible picture book*, 1971,[circ1330], édité par F.P Pickering, Oxford, B.Blackwell.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 2000. "Aux risques de l'allusion." Dans M. Murat (éd.). *L'Allusion dans la littérature*. Presses Universitaires de la Sorbonne. Paris, pp. 209-235.

Chambat Houillon Marie-France et Wall Anthony, 2004, *Droit de citer*, Bréal.

Chateaubriand, François René de, 1973, (1848) *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche », p.76.

Compagnon Antoine, 1979, *La Seconde main ou le Travail de la citation*, Paris, Seuil.

CHRETIEN DE TROYES, 1994, *Le Conte du Graal*, Paris, Gallimard, « La Pochothèque ».

Grésillon, Almuth & Maingueneau D. 1984. "Polyphonie. proverbe et détournement". *Langages*. 73. pp. 112-125.

Hagège Claude, 2002, « L'énonciatif au cœur de la langue » , *Le Signe et la lettre Hommage à Michel Arrivé*, Paris, l'Harmattan, pp. 241-254, p 249.

HUXLEY Aldoux, 1991,[1932]*Brave New World*, Londres, Longman.

Jacob Christian, « Lire pour écrire : navigations alexandrines » pp. 47-83 in Marc Baratin et Christian Jacob, *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*1996, Paris, Bibliothèque Albin Michel, , « Histoire », p. 70.

Lipovetski Gilles, « La Société humoristique », *L'Ere du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, « Folio essai », 1983, p.69.

Lopez-Muñoz, J-M, Marnette, S. & L. Rosier (éds) 2006. *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix.

Lopez-Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Rosier Laurence. 2006 "Autocitation et genres de discours, quelques balises". in Lopez-Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Laurence Rosier (éds). "L'Autocitation". *Travaux de linguistique*. 52. 1. pp. 7-23.

Lugrin, Gille . 2006. "Comment distinguer les relations intertextuelles des discours rapportés ? Exemple du discours publicitaire". in Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette & Laurence Rosier (éds.). *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*. Cadix : S.P. Université de Cadix. p. 335-44.

Maingueneau Dominique, 2006, « De la Surassertion à l'aphorisation », *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Lopez-Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Laurence Rosier (éds), Presses de l'Université de Cadix, Cadix, pp.359-368.

Maingueneau Dominique, 2004, « Hyperénonciateur et particitation », *Langages* n° 156, pp.111-126.

Massignon Louis, 1970, *Parole donnée*, Paris, Union générale d'édition.

ORWELL, George, *Animal Farm*, 1991, [1945],Londres, Longman, 1991.

Tuomarla, Ulla. 2000. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Academia Scientifiarum Fennica. Ser. Humaniora. tom. 308. Saarijärvi, Finland.

Zajonc Robert, 1968, "Attitudinal Effects of Mere Exposure". *Journal of Personality and Social Psychology* 9, p.3-27.